

Ville de MAGALAS



*Lettre d'informations
municipales n°4*

Janvier 2021

*Meilleurs vœux
2021*

Ensemble



*Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Maire,
le Conseil Municipal
et les employés municipaux
vous présentent leurs
vœux les plus chaleureux pour
cette nouvelle année.*

LE MOT DU MAIRE



*Magalassiens, Magalassiennes,
Chers administrés,*

Exceptionnellement et pour la première fois depuis la création de la salle de la convivialité, «la cérémonie des vœux» n'aura pas lieu. C'est triste mais c'est une obligation, les mesures sanitaires nous l'imposent.

Néanmoins, ce confinement n'a pas arrêté la vie dans notre commune.

La solidarité nous a guidé tous ensemble, nous avons traversé l'année 2020 soudés, respectueux de nos institutions et de notre village.

Seuls quelques déraisonnables sèment le trouble et considèrent notre voirie communale comme une décharge publique ce qui anéantit l'effort de tous.

Responsables de votre bien vivre, soutenus et encouragés par le personnel communal et grand nombre d'entre vous, les élus sont déterminés et engagent toute leur énergie pour faire modifier le comportement de ces quelques personnes irrespectueuses du bien commun (il faut aussi que chacun y veille et s'organise, ces incivilités doivent cesser). Je demande à tous de prendre conscience qu'il convient de gérer ensemble les dépôts d'ordures et les contenaires. Merci pour votre aide.

Malgré le confinement, le souci de solidarité a toujours guidé nos actions. Les plus fragiles d'entre nous sont accompagnés par notre pôle social ; les élus, le CCAS et les associations ne se ménagent pas. Nous sommes aussi, avec la Communauté de communes, à l'écoute de nos commerçants, artisans, professions libérales et viticulteurs.

Nous faisons le maximum pour vous tenir informés de la situation de l'épidémie et des actions mises en œuvre dans notre village (voir dernière page).

Malgré cette situation, dès l'élection, vos élus ont mis en place toutes les réunions de travail et les actions dans le village nécessaires pour votre bien être, et elles se sont succédées à forte cadence.

*Cordialement
Votre Maire,*

Les principales réunions de travail

- Réunions des commissions municipales : scolaire, sécurité, CCAS, finances, urbanisme, culture, patrimoine, festivités et environnement ;
- Préparation du cahier des charges de la nouvelle école élémentaire ;
- Mise en place des projets «Centre-bourg» et «Petite ville de demain» ;
- Organisation de nombreuses réunions :
 - pour mettre en place les consignes sanitaires (COVID 19) demandées par l'Etat et relayées par la Préfecture.
 - pour étendre les horaires de la Police Municipale au week-end
 - pour la mise en place de la «Maison des Services»

Les principaux travaux réalisés ou en cours

Les projets réalisés conformément à notre programme sont nombreux :

- Intervention dans les lotissements (taille d'arbres, nettoyage et embellissement) ;
- Remise en état des 20 bassins de rétention d'eau de pluie ;
- Remise en état du cimetière et du Monument aux Morts ;
- Éclairage et nettoyage de l'Eglise, remise en état du mobilier ;
- Acquisition d'un aspirateur à feuilles ;
- Remise en état de voiries et chemins ;
- Réfection du joug de la cloche au rond-point d'Alcarraz à la ZAE ;
- Réfection de locaux municipaux : anciens combattants, 3ème Age ;
- Préparation du local provisoire pour la maison de services (Place Neuve) ;
- Création du local semi-enterré pour les ordures ménagères, (sous la MPT) ;
- Travaux d'extension de la station d'épuration ;
- Aire de co-voiturage (avec le Département et la Communauté) : préparation pour les plantations des arbres ;
- Mise en place de nouvelles procédures «COVID 19» pour les écoles ;
- Travaux de réfection des trottoirs à compter du 24 janvier 2021.



Lotissement la Grangette



Espace verts à la MPT



Local «Maison de Services»

INFORMATION COVID 19 : VACCINATION

L'Etat a mis en place plusieurs centres de vaccination, les villes retenues pour l'instant près de Magalas sont :

1. Centre de vaccination salle Vayrac rue Henri Reboul 34120 **PÉZENAS**
2. Centre de vaccination Zinga Zanga (salle de spectacle) **BÉZIERS**
3. Clinique 3 vallées 4 route de st Pons 34600 **BÉDARIEUX**

Le numéro de téléphone pour s'inscrire est : 08 09 54 19 19 (si impossible, appelez la Mairie au 04 67 36 20 19)

Pour s'inscrire dès le 18 janvier 2021 il vous faut appartenir aux catégories suivantes :

. **Être âgé de plus de 75 ans vivant à domicile** (les résidents volontaires en EPHAD et USLD seront vaccinés directement dans les établissements)

. **Les personnes âgées** hébergées en résidence autonomie et autres lieux de vie spécialisés et foyer d'accueil médicalisés.

. Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements médicosociaux intervenant auprès de personnes vulnérables).

. Les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables.

. Les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentant une ou plusieurs comorbidités.

. Les personnes vulnérables à haut risque qui ont une prescription médicale de leur médecin traitant, pas de critères d'âge.

La Mairie organisera le transport de toutes les personnes qui en ont besoin et qui ont pris rendez-vous pour se faire vacciner. Il suffit de se faire connaître à la Mairie téléphone 04 67 36 20 19

(nous disposons depuis ce début d'année de deux navettes dont une équipée pour le transport des personnes en fauteuil)

NOUS ASSURERONS CE SERVICE AVEC TOUTE LA RIGUEUR ET L'APPLICATION NECESSAIRE

Après une rencontre avec la DIRECTRICE de la maison de retraite, nous sommes heureux de vous apporter une bonne nouvelle en ce début d'année morose, depuis mi-décembre il n'y a pas de cas «positif» dans l'établissement, un grand bravo. Nous venons d'apprendre aussi que les résidents seront tous vaccinés à partir du 2 février.

Nous profitons de cette lettre pour renouveler à tous les résidents et aux personnels, nos félicitations, nos encouragements et nos meilleurs vœux pour 2021

COMMUNICATION ASSOCIATIVE

L' Association Vivre à Magalas, longtemps présidée par le regretté M. Bernard Boisard, et actuellement par Martine MOUTOU a travaillé ces dernières années sur le Patrimoine Magalassien. Avec l'aide de Mme Andrée Candau, l'Association a décidé de mettre certaines archives du Patrimoine en valeur et de financer l'édition de plusieurs documents intéressants :

Un premier livre « le Patrimoine Humain de Magalas » contient le témoignage d'anciens du village qui racontent la vie d'avant.

Un second livret « le guide historique et de visite de Magalas » ; vous y trouverez les directives si vous souhaitez faire une visite du village, le tout agrémenté de très jolies photos.

Le troisième livret « Magalas et ses cimetières » fait découvrir les deux autres cimetières du village.

Ces documents, précieux pour nous tous, sont en vente (au prix de 5 € chacun) dans les commerces du village : à la Petite Epicerie, la boulangerie Saint Laurent, le salon de coiffure Virginie, au Bureau de Tabac et à la future Maison de services, Place Neuve.

Egalement en vente, le livre «MAGALAS, artisans et commerçants», rédigé par la commission «Patrimoine» du Conseil des Sages sous la direction de Mme LE GOAEC. (en vente à la Médiathèque au prix de 25 €)

Renseignements : Mairie de Magalas 04 67 36 20 19 ou ville-magalas.fr